

Coordonnées du l'organisation demanderesse

Coordonnées préfecture du département

Date

Objet : demande de dérogations à la fermeture dominicale des commerces pour les dimanches des mois de novembre et décembre

Madame le Préfet/Monsieur le Préfet,

Conformément au courrier de Madame la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion vous informant que vous pourrez être saisis de demandes de dérogation au repos dominical par des organisations professionnelles, j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous l'ouverture des commerces des secteurs de relevant de la commune/de l'EPCL/du département/de la région de à partir du dimanche 23 mai et jusqu'à ce que cette dérogation au repos dominical soit suspendue par le ministère .

Le fondement de cette demande repose sur la baisse voire la rupture brutale des ventes pour l'immense majorité des commerces depuis mars dernier qu'il est indispensable d'essayer de compenser par un élargissement des jours d'ouverture. Il s'agit également de permettre à nos commerçants d'écouler les stocks qu'ils avaient pu constituer en prévision de la période printanière. De plus, au regard du contexte sanitaire, un tel élargissement semble nécessaire pour permettre de mieux réguler les flux des clients.

Souhaitant vivement recueillir de votre part un accueil favorable à cette demande, formulée au nom des commerçants que je représente, je vous prie de croire, Madame/ Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Signature

Copie de ce courrier adressée à l'Union départementale de la DIRECCTE